

Davin,
Davis,
Dawson,
Dossalmiers,
Dessaint,

Macdonald (Huron),
McMillan (Huron),
McMillan (Vaudreuil),
McNeill,

Wilson (Elgin),
Wilson (Lennox),
Wright, et
Yeo.—81.

Et que le quorum du dit comité soit de neuf membres.

RAPPORT.

Rapport de la Commission Royale sur les chemins de fer.—(M. POPE.)

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je désire savoir du ministre de l'agriculture s'il a déposé le rapport de son département, ou quand il espère le déposer.

M. CARLING: Le rapport du département de l'agriculture se fait à la fin de l'année, et il sera déposé sur le bureau dans deux semaines.

AFFAIRES DE LA CHAMBRE.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je désire faire une suggestion au premier ministre. Il peut avoir observé que j'ai donné un avis de motion pour discuter les relations commerciales entre ce pays et les Etats-Unis; mais plusieurs députés, y compris quelques députés de la droite, m'ont représenté qu'en faisant une motion de ce genre il serait désirable qu'un jour fût fixé pour qu'elle soit prise en considération, et je crois aussi qu'il serait convenable et que cela rencontrerait les vues de ces honorables messieurs, ainsi que des nôtres, que lorsque la discussion sera une fois commencée elle devra continuer jusqu'à ce qu'elle soit terminée *de die in diem*. Il est probable que cette discussion ne pourra pas se faire en une seule séance, et il serait très préjudiciable, comme l'honorable monsieur en est convaincu, de l'ajourner pour trois ou quatre jours. Je n'ai pas l'intention de proposer quoi que ce soit à ce sujet, mais je suggérerais, si cela convient au premier ministre et à la Chambre, que mercredi de la semaine prochaine fût le jour fixé pour cette discussion et que nous procédions ensuite *de die in diem*.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je n'ai aucune objection. J'avoue que c'est un sujet très important, et qui doit être discuté *de die in diem* jusqu'à ce qu'il soit terminé. Je n'ai pas d'objection à fixer mercredi, qui est un très bon jour, parce que le mercredi et le jeudi appartiennent à la Chambre et non au gouvernement; mais avec cette réserve que si les protocoles ne sont pas prêts à être déposés, cette discussion sera ajournée jusqu'à ce que la Chambre soit mise en possession de tous les documents concernant la question des pêcheries.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Dois-je comprendre de l'honorable monsieur que la discussion sera remise si les protocoles ne sont pas prêts?

Sir JOHN A. MACDONALD: Oui, et avec ces conditions mercredi serait un bon jour.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Alors, peut-être que demain le premier ministre pourra nous assurer s'ils seront prêts ou non.

Sir JOHN A. MACDONALD: Ils seront expédiés à sir Charles Tupper.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Autrement, il ne serait pas à propos de fixer un jour et ensuite d'être obligé d'ajourner le débat indéfiniment.

Sir JOHN MACDONALD: Ce sera connu à temps.

MESSAGE DE SON EXCELLENCE.

Sir JOHN A. MACDONALD présente un message de Son Excellence le gouverneur général.

M. L'ORATEUR lit le message, qui est conçu en ces termes:—

LANDSOWNE.

Le gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du conseil approuvée nommant le Très honorable sir John A. Macdonald, G.C.B., président du conseil privé de la Reine pour le Canada, l'honorable sir Hector Langevin, O.C.M.G., ministre des travaux publics, l'honorable sir Charles Tupper, G.O.M.G., ministre des finances, et l'honorable M. Costigan, ministre du revenu de l'intérieur, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions de l'acte chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 28 février 1888.

PREMIÈRE LECTURE.

Bill (n° 3) pour protéger les propriétaires de certaines bouteilles et récipients y mentionnés, — lequel est lu pour la première fois.—(M. Denison.)

DISTRICT JUDICIAIRE DE PRESCOTT ET RUSSELL.

M. LABROSSE: Est-ce l'intention du gouvernement de nommer prochainement un juge pour le district judiciaire des comtés de Prescott et Russell pour remplir la vacance créée par le décès du juge Daniel le printemps dernier?

M. THOMPSON: Le gouvernement a l'intention de faire prochainement cette nomination.

LISTES ÉLECTORALES.

M. CHOQUETTE: Quel est le montant total des sommes payées jusqu'à ce jour pour la confection, revision, etc., des listes électorales depuis la mise en force de l'Acte du Cens Electoral; et quel est le montant des sommes réclamées pour salaires, déboursés, etc., par différents officiers-revisseurs et non encore payées?

M. CHAPLEAU: Cette demande devrait plutôt être faite sous forme d'adresse. Je dois dire à l'honorable député que dans le rapport qui sera publié bientôt sur les dépenses et les impressions de ces listes électorales, une partie des informations demandées se trouveront. Mais c'est un détail assez considérable, et je crois que l'honorable député ferait mieux de donner un avis pour une adresse. Il aura, du reste, sa réponse dans un rapport qui sera mis devant la Chambre dans deux ou trois jours.

M. CHOQUETTE: Je désirerais savoir de l'honorable ministre si le montant des sommes réclamées et non encore payées apparaîtra dans ce rapport.

M. CHAPLEAU: Oui.

DISTRICT ÉLECTORAL DE DORCHESTER.

M. AMYOT: A quelle date le mandat de l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a-t-il été émané et transmis au greffier de la couronne en chancellerie pour l'élection d'un membre pour le district électoral de Dorchester en remplacement de feu M. Duchesnay?

M. CHAPLEAU: Le mandat de l'Orateur a été émané le 23 août, et a été reçu au bureau du greffier de la couronne en chancellerie le lendemain.

HAVRE DE MONTRÉAL.

M. DESJARDINS (pour M. CURRAN): Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures, au cours de cette session, pour dégrever le havre de Montréal de l'intérêt sur le coût du creusement du chenal du lac Saint-Pierre?

Sir HECTOR LANGEVIN: En réponse à l'honorable député, je dois dire que cette question reçoit en ce moment la considération du gouvernement.